

Togo: la corruption perdue selon un bilan



L'Alliance nationale des consommateurs et de l'environnement du Togo (Ance-Togo) a présenté mercredi un bilan sur [la corruption au Togo](#). Il s'agit des premiers résultats de ses Centres d'assistance juridique et d'action citoyenne (CAJAC). Pendant 2 ans, plus de 200 cas de dénonciations d'actes de corruption ont été enregistrés. Un bilan satisfaisant qui pousse à pérenniser le projet.

Plus de 200 dénonciations de cas de petite corruption ont été enregistrés les 2 dernières années dans les CAJAC de l'ANCE. Parmi ce lot, 70% sont des personnes vulnérables-paysans, petits commerçants, maçons, chômeurs- et les 30% sont les cibles inattendues telles que les fonctionnaires d'Etat et les hauts cadres.

« Le résultat est globalement satisfaisant. Durant les 2 ans, nous avons compté plus de 200 cas de dénonciations de petites corruptions. Nous avons travaillé avec l'ensemble des acteurs pour résoudre beaucoup de cas. Il n'y a pas eu de litiges mais à travers des courriers nous avons pu trouver satisfaction à tous ceux qui nous ont contacté », a dressé Fabrice Ebeh, Directeur exécutif de l'organisation.

C'est le résultat de la mise en œuvre des CAJACs est un engagement de l'ANCE à aider le gouvernement togolais dans la lutte contre ce fléau. On signale que la corruption est un fléau qui retarde le progrès économique au Togo.

Ces Centres ont été ouverts au public des régions maritimes, centrale et de la Kara depuis 2019. L'un des objectifs principaux de ces Centres est d'autonomiser les victimes et les témoins d'actes de corruption afin qu'ils puissent faire valoir leurs droits.

C'est un projet pilote qui a mis l'emphase sur la dénonciation des actes de corruption. A cet effet, plusieurs modes de dénonciations ont été mis en ébranle par l'Ance-Togo. Entre autres un site web, le numéro vert, 82 87 et la possibilité de se déplacer dans les bureaux à Lomé, à Sokodé ou à Kara.

Renforcer les CAJAC contre la corruption

Le bilan des deux ans de la phase pilote du projet c'est aussi la sensibilisation des populations sur leurs droits. En milieu scolaire, plus de 15 mille élèves ont été sensibilisés dans divers établissements.

En vue de pérenniser le projet, on annonce le renforcement de la sensibilisation dans les villages, dans les cantons et même dans les hameaux les plus reculés.

«Nous envisageons créer les Centres régionaux à Atakpamé, à Dapaong pour que nous ayons les centres dans toutes les régions du [pays](#) afin tout que le monde soit informé de ses

droits » a décliné M. Ebeh.

Le directeur exécutif de l'organisation explique quand les gens maîtrisent leurs droits, ils résistent au phénomène.